

DEMANDES DE SUBVENTIONS PRESENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) BELBÈZE EN LOMAGNE Aménagement paysager du village (abords de la salle des fêtes, parc communal) VIAM/ACO02817	10 972 €	10 972 €	-	16,55%	<u>1 815 €* </u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 4 mai 2016. * Cette aide est ramenée à 1 815 € (au lieu de 10 972 € x 54% = 5 924 €) pour respecter les 80% d'aide publique maximum autorisée au vu des aides déjà obtenues à hauteur de 6 962 €.					

DOSSIERS PRÉSENTÉS DANS LE CADRE D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
2) CASTANET Aménagement du bourg VIAM/ACO03188	80 000 €	80 000 €	-	54%	<u>43 200 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique 2016 – PETR Pays Midi Quercy.					
3) CASTELSAGRAT Aménagement des abords de la salle des fêtes VIAM/ACO02590	65 520 €	65 520 €	-	12%	<u>7 862 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique 2016 – PETR Pays Garonne Quercy Gascogne.					
TOTAL.....52 877 €					

Le Président,

Christian ASTRUC